

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 28 avril 2026

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 21 avril 2026

Date d'affichage de l'ordre du jour : 21 avril 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le 28 avril à 19h15, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Présents :

Madame Marion AUBRY, Madame Claire BEAUFILZ, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Antoine DELESTRE, Monsieur Arnaud DESANNAUX, Madame Sylviane DEVILLERS, Monsieur Rémy JAMES, Madame Annick KOEHLER, Madame Annie LECOQ, Monsieur Philippe MACÉ, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Madame Sandrine SAMSON, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés : Madame Claude BOULIER a donné pouvoir à Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Jérôme LEFEBVRE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Olivier ORIENT a donné pouvoir à Madame Géraldine SAHUT

Secrétaire de séance :

Monsieur Daniel CALTOT a été nommé secrétaire de séance.

2026 / 026 – COMPOSITION DES COMITÉS CONSULTATIFS – ELECTION DES MEMBRES NON ÉLUS

Par délibération n° 2026 / 013 du 31 mars 2026, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de créer des Comités Consultatifs permettant à des habitants non-élus de la commune de participer pour avis à des réunions sur des sujets d'intérêt communal.

Un courrier a été adressé à tous les habitants les invitant à se porter candidats au sein de ces instances s'ils souhaitent s'investir dans la vie de la commune à se porter candidats au sein de ces instances. L'information précisait que les inscriptions devaient être déposées en mairie jusqu'au 18 avril 2026.

Afin de permettre d'ouvrir ces comités consultatifs à un plus grand nombre de Roumarois, Monsieur le Maire propose de fixer la durée de nomination des membres à 2 ans.

Monsieur le Maire va donc faire procéder au vote du Conseil pour chaque Comité Consultatif. Ainsi, les nouveaux membres non-élus prendront leurs fonctions au sein de leurs Comités Consultatifs respectifs dès le 1^{er} mai 2026 et jusqu'au 30 avril 2028.

A l'issue du vote, sont élus du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2028 :

<p>1- <u>Communication :</u></p> <p>Mme Karine PINIER (19 voix pour) Mme Sophie BADAR (19 voix pour) Mme Carole OUVRY (19 voix pour)</p>	<p>2- <u>Vie associative</u></p> <p>Mme Frédérique BELLAVOINE BACHA (19 voix pour) Mme Bernadette GUCKERT (19 voix pour) Mme Coralie TURMEL (19 voix pour)</p>
<p>3- <u>Vie scolaire</u></p> <p>Mme Frédérique BELLAVOINE BACHA (19 voix pour) Mme Annick BIMONT (19 voix pour) Mme Sarah FLEURY (19 voix pour)</p>	<p>4- <u>Travaux</u></p> <p>M. Gérard BEAUDOIN (16 voix pour) M. Jean-Bernard COUTURE (16 voix pour) M. Marc FRERET (18 voix pour) M. Michel LEGENDRE (15 voix pour) M. Michel BRUNG (3 voix pour) – non élu Mme Frédérique FORESTIER (1 voix pour) – non élue M. Ludovic GARNIER (3 voix pour) – non élu Mme Josiane LELIEVRE (1 voix pour) – non élue M. Guillaume TRIBOUILLARD (3 voix pour) – non élu</p>
<p>5- <u>Environnement</u></p> <p>Mme Frédérique FORESTIER (16 voix pour) M. Marc FRERET (16 voix pour) M. Christian HEMERY (17 voix pour) M. Eric INVERNON (16 voix pour) M. Gérard BEAUDOIN (2 voix pour) – non élu M. Jean-Bernard COUTURE (3 voix pour) – non élu Mme Bernadette GUCKERT (3 voix pour) – non élue M. Michel LEGENDRE (2 voix pour) – non élu</p>	<p>6- <u>Tourisme et jumelage</u></p> <p>Mme Annick BIMONT (19 voix pour) Mme Armelle MARIS-ARMANGUE (19 voix pour) Mme Coralie TURMEL (19 voix pour)</p>

Le secrétaire de séance, Daniel CALTOT



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

